

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse d'économie solidaire Desjardins

Le 24 avril 2025 à 10h (Accueil dès 9h15)



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au Centre Manivelle, au 506, 8^e avenue, Limoilou, Ville de Québec.

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la rencontre.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2024
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la rencontre, vous pourrez:

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration au groupe 8.



Élection au conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse dans 5 groupes différents. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 10 février 2025 à 15h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe 3	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
Autres regroupements syndicaux	Les coopératives et organismes associés	Les associations à but non lucratif et org. associés	Les entreprises culturelles et org. associés	Membres adhérents à la mission. Poste universel
ROY, Denis	TAING CHHOAN, Sokchiveneath	LAVOIE, Garry	MONTPETIT, Josée	<ul style="list-style-type: none">• DUBOC, Élisabeth• ST-PIERRE, Nancy
ÉLU PAR ACCLAMATION	ÉLU PAR ACCLAMATION	ÉLU PAR ACCLAMATION	ÉLUE PAR ACCLAMATION	VOTATION EN DIFFÉRÉ

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caissesolidaire ou caissesolidaire.coop ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024 ainsi que le rapport annuel 2024. INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 10 avril sur caissesolidaire.coop.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.